



FICHE FORMATION

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX AIPR OPERATEUR - ENCADRANT

La certification a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation

Votre contact

Sophie ROBEY 03 26 48 42 05 contact@grandest.batyscompetences.fr

Durée

1 jour, 7heures

Public

Ouvrier, Conducteur d'engins, chef d'équipe, chef de chantier, conducteurs de travaux, intervenant auprès de réseaux

<u>Préreguis</u>

Disposer d'une expérience significative en intervention près des réseaux Savoir lire, écrire, connaître les calculs de base

Effectif

Maximum: 12 personnes

<u>Formateur</u>

Expérimenté en travaux à proximité des réseaux

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Adaptation aux stagiaires. Présentation par vidéo projection. Animation interactive sur la base d'expérience vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Evaluation théorie par QCM via informatique en ligne

Validation

Attestation de compétence « Travaux à proximité des réseaux » pour délivrance de l'AIPR par l'employeur Validité 5 ans

Accessibilité de formation

Afin de garantir un accueil attentif aux personnes en situation de handicap, en difficultés d'accessibilité ou nécessitant tout accompagnement spécifique, nous vous invitons à nous contacter au préalable afin d'étudier votre situation.

Objectifs de la formation

Répondre à la règlementation DT-DICT, l'appliquer lors des interventions ; son rôle parmi les responsabilités des différents acteurs ; conséquences de dommages ou accrochage ; procédure sur situation dégradée, conformément aux Arrêtés des 5/10/2011, 15/02/2012 et 22/12/2015 (A.I.P.R.)

Contenu

Accueils stagiaires : présentation des formateurs, stagiaires, programme et évaluations

Contexte et fondamentaux :

1 – AIPR, pourquoi ? contexte et accidentologie ; sensibilisation aux fondamentaux (DT-DICT, principes généraux de prévention, travaux urgents et arrêts chantier, travaux hors tension...) les responsabilités des différents acteurs

Préparation de l'intervention :

- 2 Compétence personnel : réglementation, respect des guides techniques, les sanctions
- 3 Analyse et cartographie : réseaux sensibles, répartition de coûts de travaux, réseaux rigides et souples
- 4 Guide technique (application) : matériel, distances de sécurité, statistique (dommages réseaux), codes couleurs, traçage-marquage au sol

Prévention lors d'interventions à proximité des réseaux :

- 5 Opérations sur chantiers (méthodes d'intervention) : risques réseaux, règles de sécurité, principe sur la détection des réseaux, guide technique, règles pour les branchements
- 6 Lecture des plans et indices visibles sur le terrain et affleurants : terminologie et photos des indices et affleurants, identification des situations à risques ou inattendues
- 7 Marquage Piquetage : entretien marquage ; couleurs des réseaux, marquage au sol
- 8 Travaux sans tranchée : matériels
- 9 Gestion des dommages réseaux, anomalies et ou accrochages : règle des 4A, dégradation réseaux (quoi, quand, comment, quel ordre ?), constatdommage, responsabilités
- 10 Recours à l'arrêt de chantier ou du sursis (constat) : réalisation de travaux, découvertes non prévues, changement de classe, constat contradictoire

Evaluation des acquis :

Test de connaissance « théorie » : sur QCM individuel aléatoire du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (accès distant). Bilan et réexplications



